



Association des
Anciens Elèves
IAE Montpellier

*GM – BP 6055
34030 MONTPELLIER cx1*

Université Montpellier 2
Monsieur le Président
*Place Eugène Bataillon
34000 MONTPELLIER.*

Montpellier, le 28 octobre 2007,

Monsieur le Président,

En réponse au courrier émanant de vos services, et après consultation du bureau de l'association réuni en Conseil d'Administration, nous avons l'honneur de vous soumettre notre requête.

Il est présenté dans votre courrier, un certain nombre d'éléments qui sont de nature à remettre profondément en cause la justification de l'association des anciens élèves de l'IAE de Montpellier, ainsi que son active collaboration avec l'Institut d'Administration des Entreprises.

Soucieux de préserver de bonnes relations avec toutes les instances de l'université, mais aussi d'assurer des actions utiles et constructives au bénéfice des étudiants, nous voudrions vous exposer l'historique de notre organisation ainsi que la mission que s'est fixée **notre actuelle direction**.

Pour cela nous avons l'honneur de vous lister dans les documents joints quelques éléments que nous souhaiterions pouvoir développer à l'occasion d'un entretien à votre convenance. Nous pourrions ainsi approfondir le contexte de leur déploiement et présenter les bénéfices qui peuvent être engendrés par les actions citées. De même, pourrions-nous, ensemble, envisager comment bâtir une base de coopération profitable à toutes les parties.

Nos actions actuelles et en cours :

- Notre site Web est la vitrine de l'AAE – IAE et a fait l'objet de la mise en place d'une base de données, constituant le socle de nos actions « internes » passées et futures ;
- Le fondement de cette BdD porte sur plus de 6.000 diplômés enregistrés depuis la création de l'IAE ; sur ce total près de 3000 font l'objet d'un suivi grâce à des coordonnées qualifiées (adresses, téléphones, adresses Internet), concernant naturellement les plus récents ;

- Cette BdD va permettre le renouvellement de notre annuaire « papier » en 2008, précieux instrument de promotion, aussi bien pour l'AAE que pour l'IAE et l'UM2 ;
- Elle nous permet aussi de proposer des offres d'emploi - et de gérer les éventuelles demandes d'emploi - nous parvenant (869 depuis le début de l'année 2007)
- De la même manière, nous transmettons les propositions de stages à l'IAE (436 pour la seule année 2007) ;
- Elle nous amène à solliciter les entreprises, au sein desquelles travaillent les anciens, pour le versement de la taxe d'apprentissage, dont ils peuvent faire bénéficier l'IAE ;
- Notre revue reparaitra en 2008, sous le titre « le fil d'Ariane » ;
- Enfin notre BdD nous permet d'effectuer des enquêtes régulières - au moins une fois par an – auprès des anciens. Il faut, en outre, signaler que nos enquêtes se feront, dorénavant, en coordination étroite avec l'Observatoire de la Vie Etudiante ;
- Notre programme d'actions « externes » est aussi rappelé en annexes ;
- Parmi ces actions, nous avons entamé une opération fédérative des associations d'anciens au plan national grâce à des premiers contacts très positifs avec Aix, Bordeaux, Grenoble, Nancy, Rennes... dans la perspective de rallier prochainement à cette idée les autres associations ; ce qui permettrait aux anciens éloignés de leur « base » de se sentir moins isolés, si un programme d'actions communes est mis en place.

Nous espérons, à l'occasion d'un rendez-vous, pouvoir vous démontrer le sérieux de notre démarche structurée, la pleine prise de responsabilité de la mission des membres du bureau de l'association et vous apporter l'assurance que son fonctionnement puisse se faire en pleine harmonie avec les instances de l'université de Montpellier 2.

Dans l'attente d'une prochaine entrevue, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération,

GM.